



ONG FAABA

Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire au Nord - Est du Mali (PASA - Mali - III)

Rapport final de l'activité de Cash For Work (CFW)



Région de Gao, Cercle d'Ansongo, Communes de Bara & Bourra



Ce document ne reflète pas nécessairement les opinions du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale en République du Mali ; de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) qui cofinancent ce projet.

Avril 2011.

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE.	2
2. METHODOLOGIE.....	5
3. ARTICULATION AVEC D'AUTRES GROUPES D'ACTIVITES.....	7
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.	7
5. FORCES ET FAIBLESSES (ATELIER BILAN).	10
6. LEÇONS APPRISES.....	11
7. CAPITALISATION.	12
8. TEMOIGNAGE D'UN BENEFICIAIRE.	12
9. CONCLUSION.....	12

Liste des acronymes.

ACF	Action contre la Faim	CES	Conservation des eaux du sol
FAABA	ONG Locale partenaire	DRS	Défense et restauration des sols
STD	Service technique déconcentré	PDSEC	Plan de Développement Socio Economique et Culturel
PDM	Post distribution monitoring	PSA	Plan de Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation Non gouvernementale	PASA	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire
AGV	Assemblée générale villageoise	IEC	Information, Education et Communication
SAP	Système d'Alerte Précoce		

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE.

1.1. Justification.

L'analyse des dernières crises et chocs (flambée des prix des produits alimentaires et de base de 2008, déficits fourragers de 2009 et 2010) que subit la bande sahélienne en général et le Nord - Est du Mali en particulier à orienter ACF, dans le cadre de sa programmation stratégique, à développer une approche de surveillance du contexte en continu et à proposer des réponses en lien avec les approches de réduction des risques de catastrophes (RRC), de protection sociale (filet de sécurité) et d'adaptation aux changements climatiques (ACA).

Cette analyse repose notamment sur le cadre de la malnutrition, celui des moyens d'existence et de manière spécifique au Mali sur la mise en place d'un système de suivi des sites sentinelles au sein d'une zone d'intervention évaluée comme faisant parti des plus vulnérable en rapport au ciblage géographique effectué notamment sur la base de critère de vulnérabilité pastorale. Les différents passages (avril et octobre 2010 ; février et juillet 2011 (en cours)) mis en place dans le cadre de l'évaluation font ressortir les éléments suivants en terme de caractérisation de la situation :

- Effets important des crises agropastorales de 2009 et 2010 sur les moyens d'existence des ménages : perte de cheptel, baisse de la production céréalière ; les ménages les plus pauvres ont été d'autant plus affectés de part leur faible capacité d'investissement pour le renforcement et/ou la mobilisation des ressources nécessaires à la production : le poste relatif aux investissements dans les systèmes de production (intrants agricoles, bétail et soins vétérinaires) représente en effet entre 10 et 17% de leurs dépenses soit deux à trois fois moins que pour les ménages les plus riches ;
- Forte proportion (30 à 40%) des ménages vivant dans une situation de pauvreté et d'extrême pauvreté et maintien de prix des produits alimentaires et de base à des niveaux élevés ; ces éléments pénalisant les ménages vulnérables et ne favorisant pas de façon autonome le processus de relèvement à la suite d'une crise ou d'un choc ;
- Diminution progressive des productions agropastorales liée à la dégradation des espaces agropastoraux en relation avec les effets du changement climatique ; des chocs climatiques (sécheresse, inondation) et environnementaux (déforestation, désertification).

En réponse à cette situation dégradée et à l'insécurité alimentaire dans la zone, ACF a été amenée à proposer une activité de Cash For Work (ou argent contre travail) dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire au Nord - Est du Mali (PASA - Mali - III subventionné par la Délégation de l'Union Européenne (DUE)) au profit des ménages vulnérables des communes de Bara et Bourra (cercle d'Ansongo).

Cette activité avait pour objectif de recouvrir les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables à travers : (1) une augmentation du pouvoir d'achat par la distribution de cash ; prise en compte de l'accessibilité comme étant l'un des problèmes les plus importants à traiter et (2) un renforcement du capital naturel des populations par la réalisation d'ouvrages communautaires de réhabilitation des espaces agropastoraux (effets structurants).

1.2. Identification.

- **Identification des sites de réalisation.**

- (1) **Présélection des sites potentiels.** Cette phase s'est appuyée sur l'exploitation des plans d'aménagements disponibles au niveau des collectivités (PSA/PDSEC). Ainsi, au niveau de chaque commune, six (6) sites potentiels ont été sélectionnés pour faire l'objet d'une visite prospective de la part des agents des services techniques ;
- (2) **Mission d'évaluation des services techniques.** Pour valider les sites ressortant de la présélection, renforcer la pertinence et la qualité de l'action, une mission d'évaluation a été conduite dans la zone par les services techniques des eaux et forêts. Cette mission a permis : (1) d'apporter des données techniques complémentaires sur l'état de dégradation des différents sites ; (2) d'étudier la faisabilité technique pour la réhabilitation en tenant compte des contraintes internes et externes ;
- (3) **Autres critères d'identification.** Site (i) disposant de ressources dégradées ayant bénéficié de l'activité de reconstitution du cheptel dans le cadre du PASA - Mali - III ; (ii) enclavé et se caractérisant donc par l'absence d'opportunités économiques ; (ii) n'ayant pas bénéficié d'action récente d'appui par un autre intervenant.

- **Identification des bénéficiaires.**

Menée par les animateurs en collaboration et avec l'implication des communautés concernées, 680 bénéficiaires ont été identifiés pour la réalisation des six (6) types d'ouvrages retenus ; nombre de participants limité afin d'optimiser la distribution de cash dans le sens d'avoir un impact réel sur le pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires.

La sélection des bénéficiaires a été effectuée lors d'AGV au sein desquelles les critères de sélection ont pu être expliqués et discutés (production agricole, taille du ménage, capital cheptel ou encore femme « chef

de ménage » ; critères en lien avec l'outil « catégorisation socioéconomique ») pour aboutir à une liste générale. A la suite de cette étape, chaque ménage identifié a été visité pour vérifier la validité des critères de vulnérabilité retenus.

Pour éviter que l'action soit orientée uniquement vers les seuls bras valides, une mesure corrective favorisant la participation de certaines couches vulnérables a été proposée à la suite de l'intégration dans la liste des bénéficiaires de femmes veuves « chefs de ménage » qui ne disposent pas de la force de travail nécessaire à la réalisation des travaux physiques. Ces femmes identifiées ont assuré le fonctionnement de jardins d'enfants mis en place dans le cadre de l'opération (cf. point 2.2.).

Communes	Villages sites	Types d'aménagements	Nombre de bénéficiaire	Superficie prévue
Bourra	Sitakal	Surcreusement de marre	100	3ha
	Gassi	Banquettes sylvo-pastorale	100	50 ha
	Tondithio	Fixation de dunes	80	38 ha
Bara	Bara	Banquettes sylvo-pastorale	200	90 ha
	Tabango	Tranchées de reboisement	100	40 ha
	Tannal	Fixation de dunes	100	30 ha
Total			680 Bénéficiaires ¹	251 Ha

- **Identification des acteurs et parties prenantes.**

Pour la réussite de l'opération, plusieurs acteurs ont été impliqués dans sa mise en œuvre. Il s'agit notamment des services techniques déconcentrés (« eaux et forêts », « génie rural ») et de prestataires privés (groupe de commerçants). Pour mieux coordonner la participation des différents acteurs, le rôle de chaque intervenant a été clairement défini dans un protocole de partenariat technique élaboré et signé (cf. tableau ci dessous).

Acteurs	Cadre de partenariat	Principales tâches	Sites couverts
Cantonement des Eaux et Forêts d'Ansongo	Protocole de collaboration technique	- Identification des sites d'activités - Formation de démarrage et implantation - Supervision et validation des ouvrages - Accompagnement technique	Tondithio, Gassi, Tannal, Bara et Tabango
Direction régionale du Génie rural	Protocole de collaboration technique	- Formation de démarrage et implantation - Supervision et validation des ouvrages - Accompagnement technique	Gassi, Bara, Sitakal et Tabango

¹ A noter que 100 femmes supplémentaires ont bénéficié d'un montant total de 4.800.000 FACF (7.317 euros) pour la production de 48.000 plants d'arbre destinés à valoriser les espaces récupérés. Ces bénéficiaires ne sont pas pris en compte dans la présentation des résultats ci-dessous.

Groupe de commerçants	Contrat de prestation	- Transport et distribution du cash (préfinancement)	Tondithio, Gassi, Tannal, Bara et Tabango
Equipes de chantier	Participation communautaire	- Tenu du registre de présence - Réalisation des ouvrages - Surveillance des sites et des outils de travail - Accompagnement techniques des travailleurs - Supervision des paiements	Tondithio, Gassi, Tannal, Bara et Tabango

2. METHODOLOGIE.

2.1. Démarche de mise en œuvre

Etape 1. Mission exploratoire des services techniques. Mission conjointe avec les services techniques ayant permis (1) la validation technique des sites à récupérer ; (2) la définition des typologies d'ouvrages à réaliser et (3) l'évaluation des superficies à mettre en valeur.

Etape 2. Elaboration des protocoles de collaborations techniques avec les services du génie rural et des eaux et forêts. Signature des documents cadres de collaboration dans le but notamment d'assurer un accompagnement de qualité tout au long de la réalisation.

Etape 3. Partenariat avec un groupe de commerçants. Pour minimiser les risques d'exposition à l'insécurité des biens et des personnes dans la zone en lien avec le transport et la distribution du cash sur les différents sites, un contrat de prestation a été signé avec un groupe de commerçants d'Ansongo. Sur la base d'un planning de déplacement et d'un prévisionnel des montants à distribuer, ce groupe s'est ainsi déplacé pour pré financer le paiement des bénéficiaires contre la remise de vouchers (ou coupons) ; ces derniers servant de justificatif à ACF pour le remboursement des commerçants.

Etape 4. Formation technique des équipes communautaires de gestion des chantiers et des animateurs. Au niveau de chaque site, l'action a démarré par une formation de deux (2) jours reposant sur les normes techniques pratiques de réalisations des ouvrages retenus. Cette formation a été une étape essentielle dans la mise en oeuvre de l'opération et à participer au renforcement des capacités des personnes impliquées.

Etape 5. Réalisation et suivi des ouvrages. Les travaux de réalisation ont duré trois (3) semaines en moyenne et ont aboutis à la réalisation des principaux ouvrages retenus : banquette pastorale et antiérosive, fixation de dunes, surcreusement de marre et digue de retenue d'eau.

2.2. Mise en place de jardins d'enfants.

Dans le but d'éviter la présence des enfants au niveau des sites de travail et de faire bénéficier les ménages vulnérables qui n'ont pas de bras valide², des « jardins d'enfants » ont été mis en place au niveau des sites. Ces espaces ont ainsi permis d'intégrer une composante de prévention de la malnutrition (IEC sur les bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène) en articulation avec les autres actions développées par ACF dans la zone.

² Les femmes impliquées ont bénéficié du même transfert de cash que les travailleurs sur les sites ; elles représentent environ 10% de l'ensemble des bénéficiaires.



L’animation de ces espaces a reposé sur l’organisation de sessions de sensibilisation et de démonstrations culinaires auprès des femmes participantes ³. Les recettes ont été appréciées par les bénéficiaires ayant les enfants dans les jardins ; elles ont affirmé, à travers cette activité « jardins d’enfants », avoir découvert pour la première fois de nouveaux plats. Le tableau ci-dessous présent à titre indicatif les séances d’animation au niveau de chaque jardin : 35% des femmes ayant participé aux activités ont déjà repris les nouvelles recettes dans leur foyer et 65% affirment vouloir les essayées mais ne disposent pas des moyens et des ingrédients nécessaires.

Sites retenus	Activités	Nombre de séances	Participants			Total des participants
			Nombre d’enfants	Nb Femmes	Nb femmes allaitantes	
Bara	Démonstrations culinaires	07	17	7	06	30
	Séances d’animation	07	-	18	11	29
Tabango	Démonstrations culinaires	07	11	07	08	26
	Séances d’animation	07	-	25	18	43
Tanal	Démonstrations culinaires	07	20	07	07	34
	Séances d’animation	07	-	25	19	44
Sitakal	Démonstrations culinaires	07	23	07	06	36

³ Recettes : riz avec différentes sauces à base de feuilles (saga-saga , yassa, faccoye) ; plats à base de niébé ou de mil.

	Séances d'animation	07	-	14	22	36
Gassi	Démonstrations culinaires	07	17	07	07	31
	Séances d'animation	07	-	10	06	16
Tondithio	Démonstrations culinaires	07	27	07	05	39
	Séances d'animation	07	-	22	16	38
	TOTAL	84	115	156	113	402

3. ARTICULATION AVEC D'AUTRES GROUPES D'ACTIVITES.

L'action de récupération des terres dégradées avec l'option d'ensemencements fourragers permet à court terme d'augmenter le disponible fourrager pour les animaux en général et particulièrement pour les animaux distribués dans le cadre de la reconstitution sociale du cheptel. Le Cash For Work s'articule de manière plus forte avec l'activité de reconstitution sociale en termes d'appui à la préservation du capital cheptel des ménages.

Au niveau des villages bénéficiaires de l'opération de reconstitution de cheptel, cette première action n'a pas pu couvrir tous les ménages pauvres et très pauvres, le Cash For Work vient en appui complémentaire dans le sens d'appuyer les ménages « très pauvres » et « pauvres » restants en termes de renforcement de leur moyen d'existence mais également de sécurisation du noyau de petit ruminant distribué.

L'action présente également une articulation forte avec les SAP communaux dans le sens où la disponibilité du pâturage et la dégradation de l'environnement sont des indicateurs à suivre dans le cadre de ces systèmes (activité renforcement des acquis autour du suivi des indicateurs de vulnérabilité pastorale).

Mise en place de jardins d'enfants, séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques et démonstrations culinaires ; à ce niveau l'activité s'articule enfin avec les actions de prévention de la malnutrition développées par ACF dans la zone.

4. PRESENTATION DES RESULTATS.

4.1. Niveau d'augmentation des revenus (cf. graphique 1 ci-dessous).

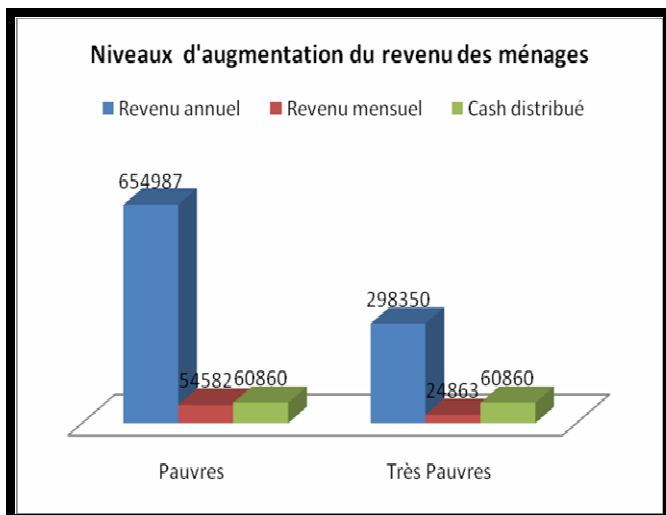
Au total, 41.385.250 FCFA (63.087 euros) ont été distribués à 680 ménages bénéficiaires, soit en moyenne 60.860 FCFA par ménage (soit 92 euros). En comparaison avec le revenu mensuel des ménages issus des enquêtes de vulnérabilité menées dans le cercle d'Ansongo, les montants transférés dans le cadre de l'opération représentent une augmentation de 144% du revenu mensuel des « très pauvres » et de 11% de la catégorie « pauvre ». Les montants transférés ont ainsi permis une augmentation des revenus annuels des ménages à hauteur de 9% pour les « pauvres » et de 20 % pour les « très pauvres ».

4.2. Post distribution monitoring (PDM).

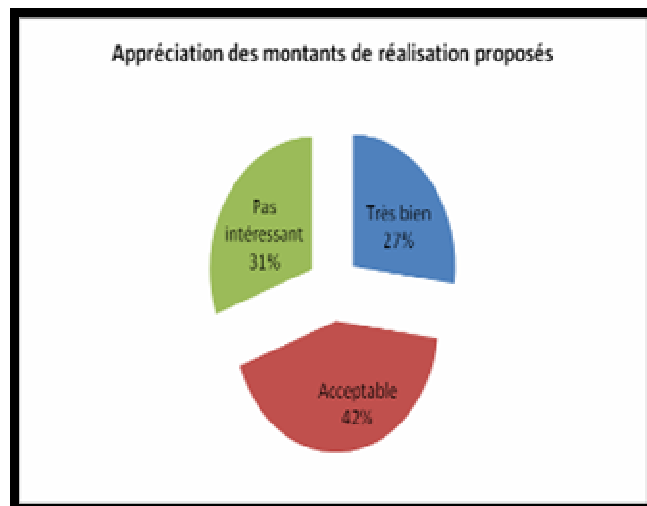
Méthodologie de mise en œuvre. A la fin de la distribution du cash, un PDM a été réalisé dans le but de recueillir des informations sur la perception des bénéficiaires sur la mise en œuvre de l'activité (redevance) et l'utilisation de l'argent distribué. Un questionnaire a été administré auprès d'un

échantillon de 10% du total des bénéficiaires soit 68 ménages au total. Ces ménages ont été choisis de façon aléatoire selon la technique des « pas » sur la base de la liste globale des bénéficiaires⁴.

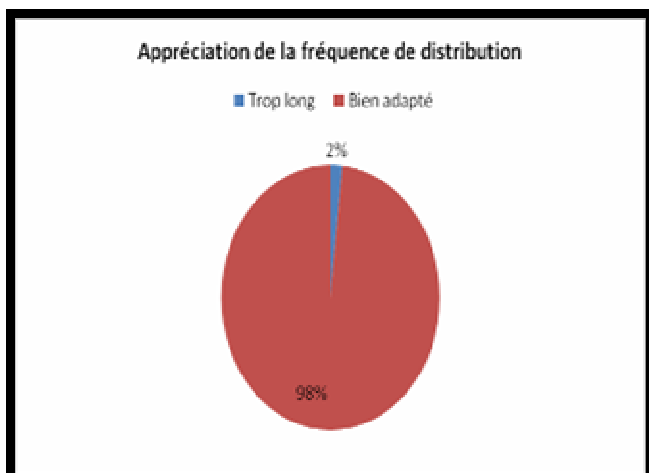
Montants distribués (cf. graphique 2 ci-dessous). Les avis formulés par les bénéficiaires sur le niveau de rémunération des ouvrages restent très divers et varient selon le type d'ouvrage (pénibilité du travail)⁵ : 42% ont estimé les montants proposés comme « acceptables » ; 27% comme étant « très intéressants » et inversement 31% comme « intéressants ».



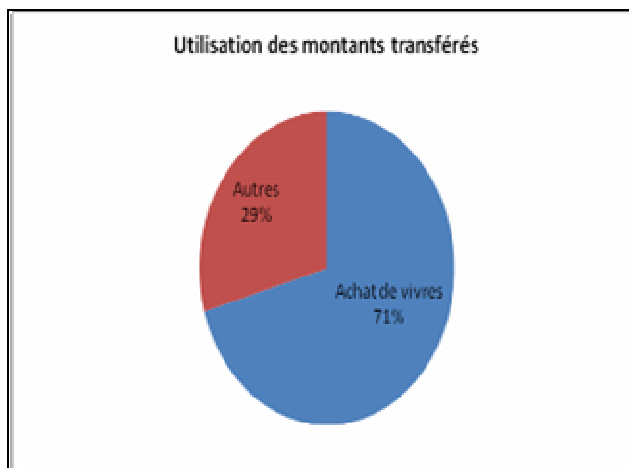
Graphique 1.



Graphique 2.



Graphique 3.



Graphique 4.

Fréquence des distributions de cash (cf. graphique 3 ci-dessus). La grande majorité des bénéficiaires a approuvé le principe de paiement hebdomadaire : 98% ont estimé que ce système est bien adapté et

⁴ Cette technique d'échantillonnage consiste à : (1) déterminer la taille de l'échantillon à enquêter (un taux de sondage de 10% à ce niveau) ; (2) Calculer le « pas » qui est égal à la valeur du taux (donc 10 à ce niveau) ; (3) Dresser une liste des bénéficiaires de l'opération et les numéroter dans l'ordre ; (4) Tirer un numéro au hasard entre 1 et 9 pour déterminer le premier ménage à enquêter ; (5) Déterminer les autres ménages à enquêter en additionnant à chaque fois, la valeur du pas au numéro précédent. Par exemple si le tirage du numéro au hasard entre 1 et 9 a permis de tirer le numéro 4, alors le ménage numéro 4 de la liste sera enquêté. Le ménage suivant sera le numéro 4+10 donc le 14ème de la liste puis le ménage 14+10 =24^e de la liste ainsi de suite.

⁵ Exemple des avis défavorables pour les banquettes agro-sylvo-pastorales et les tranchées de reboisement et favorables pour le surcreusement de mare.

seulement 2% le trouve trop long. Ce système selon les bénéficiaires leur permet de recevoir de façon périodique des montants relativement élevés.

Utilisation des fonds issus du CFW (cf. graphique 4 ci-dessus). Il ressort des résultats du PDM que la très grande majorité des bénéficiaires soit 98% a utilisé environ 71% des montants reçus pour leur ravitaillement en produits alimentaires ; les 29% restant ont servi au remboursement des dettes, au paiement des impôts et des cotisations, à l'achat de têtes de petit ruminants et à l'investissement dans les équipements et matériels agricoles.

4.3. Participation à l'atteinte des indicateurs de résultats.

Intitulé de l'indicateur	% de réalisation	Commentaires
Le revenu annuel des ménages augmente en moyenne de 25%	17%	<ul style="list-style-type: none"> – Sur la base des différents résultats des enquêtes de vulnérabilité mises en place par ACF dans la zone, le revenu d'un ménage pauvre de 8 personnes est en moyenne de 298.350 FCFA (455 euros) – Chaque bénéficiaire a reçu en moyenne la somme de 60.860 FCFA (92 euros). – En intégrant la source de revenu CFW dans le calcul du revenu, ce nouveau niveau de revenu est de 359.210 FCFA (547 euros)
30% des terres à vocation agropastorale sont récupérés	20%	<ul style="list-style-type: none"> – Selon les plans de sécurité alimentaire des deux communes d'intervention, 600 ha de terres sont prévus dans le cadre des ensemencements fourragers. – Il est prévu dans le cadre du projet la récupération de 180 ha représentant les 30% des terres dégradées. – Au total, 120 ha de terres dégradées ont été récupérés dans le cadre du projet soit 66 % des terres dégradées disponibles dans ces communes. – La prise en considération d'autres besoins des communautés notamment le surcreusement des marres pour faciliter l'abreuvement des animaux. A cet effet, une (1) marres a ainsi été récupérée au niveau de la zone d'intervention.

4.4. Indicateurs d'activités.

Le taux de réalisation global obtenu sur l'ensemble des sous activités prévues est de 86%. Malgré cet écart de réalisation imputable en grande partie sur les réorientations survenues (réduction du nombre de sites notamment pour cette 1^{ère} campagne de CFW dans le cadre du projet) lors de l'exécution de l'opération, ce résultat est jugé satisfaisant par l'ensemble des acteurs et parties prenantes.

Activités	Sous activités	Quantité prévue		Réalisés	Taux de réalisation
		Quantité	Unité		
	Identification des bénéficiaires	1000	Bénéficiaires	680	68%
	Identification équipes villageoises	10	Equipes	6	60%
	Formation technique équipes	2	Nombre atelier	2	100%

Mise en place des jardins d'enfants	10	Jardins	6	60%
Achat plants et plantation	40000	Plants	40000	100%
Post distribution monitoring	1	Enquête	1	100%
Atelier de capitalisation	1	Atelier	1	100%
Rapport final	1	Rapport	1	100%
Taux global de réalisation				86%

4.5. Evaluation de l'impact sur les bénéficiaires.

- La distribution d'un montant en cash de 60.860 FCFA (soit 92 euros) par bénéficiaire a entraîné une augmentation moyenne du revenu annuel des ménages d'environ 16% ce qui a contribué fortement à l'accès au marché des ménages concernés ;
- L'investissement du projet d'un montant de 41.385.250 FCFA (soit 63.087 euros) dans le cadre de cette activité a participé au développement de l'économie locale : achats des bénéficiaires sur les marchés et présence des petits commerçants (vendeurs de viande, des petites restaurations etc.) sur les sites de travail ;
- L'organisation du travail en groupe a permis de renforcer des liens de solidarité entre les membres des différents groupes de travail ; exemple du partage du montant de leur rémunération au sein de certains groupes avec des membres ayant dû s'absenter pendant 2 à 3 jours ;
- L'approche s'appuyant sur la mise en place et le renforcement des capacités de comités villageois de gestion du CFW a favorisé l'émergence d'un groupe de personnes de référence au niveau village dans le cadre des techniques de défense et de restauration des sols ;
- A noter également sur ce point, le renforcement des capacités techniques de 87% des bénéficiaires ; ces derniers ne disposant pas de connaissances préalables sur ce type de compétences (récupération des terres) ;
- La mise en œuvre de mesures d'accompagnement comme les jardins d'enfants a permis de prendre en compte des ménages pauvres ne possédant pas de bras valide ; les démonstrations culinaires et autres sensibilisations ont également participé aux renforcements des connaissances sur les pratiques essentielles (hygiène, soins, alimentation et nutrition) ;
- A moyen et long terme, il est attendu de l'action un renforcement de l'écosystème à travers (1) la régénération du tapis herbacé ; (2) la réduction de l'érosion hydrique/éolienne ; (3) la protection des habitations et des champs des cultures et (4) l'augmentation de la disponibilité en eau pour l'abreuvement des animaux.

En ce sens, il est attendu que cette action ait un impact significatif en termes de protection de l'environnement et participe à la réduction des risques climatiques et environnementaux.

5. FORCES ET FAIBLESSES (ATELIER BILAN).

Un atelier - bilan a été organisé avec l'ensemble des intervenants (ou parties prenantes) pour évaluer les processus de mise en œuvre. L'analyse et le retour sur expérience effectués lors de cette rencontre a permis la remonté d'éléments complémentaires en termes de forces, de faiblesses et d'axes de capitalisation.

Intitulés	Points forts	Points faibles
Identification des sites	Participation des services techniques au processus d'identification des sites ; Choix judicieux portant sur des sites prioritaires de la communauté	Déficit de communication sur le choix final des sites ; Nombre limité de réalisation
Identification des bénéficiaires	Élaboration et respect des critères de ciblage	Non participation de certains ménages vulnérables à l'activité (nombre limité)
Formation au démarrage des activités	Choix et la disponibilité des membres des équipes de chantier ; Formation pratique sur terrain	Durée de formation trop courte ; Absence de formation préalable des animateurs
Réalisation des ouvrages	Accompagnement régulier des services techniques ; Respect des normes techniques de réalisation	Temps de réalisation relativement court ; Mauvaise qualité de certains outils de travail
Accompagnement et validation (ouvrage)	Régularité des visites terrain et leur disponibilité	Insuffisance du nombre de superviseurs
Système de paiement et montant	Accessibilité et régularité dans le paiement des bénéficiaires ; Mode de paiement hebdomadaire	Prix jugé non rémunérateurs par certains bénéficiaires
Gestion de partenariat	Mise en commun des compétences et développement d'une synergie autour de l'activité	Double interprétation du contenu des protocoles (souvent jugé non explicite) ; Insuffisance de communication ; Irrégularité dans les rencontres de coordination entre acteurs
Atteinte des résultats et durabilité	Augmentation du pouvoir d'achat ; Diminution de la migration ; Ouvrages adaptées aux besoins ; Ouvrages de qualités réalisés dans les normes techniques	Absence de plantation d'arbre autour des marres

6. LEÇONS APPRISSES.


- L'identification au préalable des bénéficiaires d'une activité de CFW n'est pas comparable à celle d'une distribution alimentaire gratuite ; elle n'est jamais effective avant le démarrage des travaux ;

En effet, certains bénéficiaires identifiés sur critères de vulnérabilité ne seront pas motivés pour participer à l'action ; de là un accent particulier doit être mis sur le volontariat et la disponibilité des personnes concernées ;
- La durée des formations de démarrage doit être suffisamment longue pour permettre à l'équipe de chantier de bien maîtriser les techniques d'implantation des ouvrages ; toute la réussite de l'opération dépendra du bon déroulement de cette première étape ; elle favorise l'autonomie de l'équipe de chantier sur place et doit permettre aux agents techniques de pouvoir s'absenter pour effectuer le suivi sur d'autres sites ;
- La qualité et la quantité du matériel de travail doivent être contrôlés avant le démarrage des activités ; la mise à disposition d'un matériel de qualité en nombre suffisant favorise le bon déroulement de l'activité tout en évitant des pertes de temps inutiles lors de la réalisation des ouvrages ;
- La validation des ouvrages par les services techniques doit conditionner le paiement des travailleurs ; elle reste le seul moyen efficace dans l'application des normes techniques.

7. CAPITALISATION.

Cadre de référence	Points d'inflexion (principales avancées et blocages dans le cadre de la mise en œuvre)	Les savoirs -faire mobilisés	Classement du savoir-faire
Cash for work	Avancée. Mobilisation des communautés autour de la réalisation des ouvrages	Porter le choix sur les sites prioritaires des populations et associer les leaders locaux dans mise en œuvre	Reproductible
	Blocage. Démotivation des bénéficiaires pour la faible rémunération des ouvrages	Associés des autorités villageoises dans la sensibilisation sur les coûts de réalisation	Reproductible
	Blocage. Manque d'intérêt des populations pour les ouvrages (méconnaissance de leur impact environnemental)	Sensibilisation avec boîte image à l'appui	Reproductible

8. TEMOIGNAGE D'UN BENEFICIAIRE.

	<p>Nom et Prénom: Soumeila Hamadou</p> <p>Village: Gassi</p> <p>Age: 38 ans</p> <p>Activité principale: Cultivateur</p> <p>Taille du ménage: 8 personnes</p>
<p>Cet habitant de Gassi a travaillé sur le site de réalisation des banquettes de son village. Avec son groupe composé de sept (7) membres, ils ont pu réaliser une dizaine de banquettes rémunérées à hauteur de 20.000 FCFA (soit 30 euros) l'unité.</p> <p>« Je suis content d'avoir participé à l'activité "Cash for work", car elle m'a permis (1) de rembourser mes dettes ; (2) de payer deux sacs de céréales pour ma famille. C'est une activité qui nous a évité de nous déplacer pour aller travailler. Nous n'avons jamais pensé qu'on pouvait gagner autant d'argent sans quitter le village. J'espère aussi que les résultats de ce travail permettront à mon village de changer de visage. Les espaces récupérés seront de nouvelles ressources forestières que nos enfants exploiteront dans les années à venir ».</p>	

9. CONCLUSION.

Malgré quelques difficultés de mobilisation rencontrées sur certains sites (Bara, Tabango), cette activité de CFW initiée dans le cadre du PASA - Mali - III à l'endroit des communautés des communes de Bara et de Bourra s'est achevée sur une appréciation positive de l'ensemble des acteurs et parties prenantes. En effet, elle a abouti à :

1. Augmentation des revenus au niveau des ménages. Cette opération est considérée comme la plus grande opération de distribution d'argent effectuée dans la zone. Intervenue dans une phase de reconstruction, l'investissement effectué constitue un soutien considérable pour le recouvrement des moyens d'existence des ménages de façon direct ;
2. Récupération et mise en valeur des espaces communautaires dégradés. Les terres récupérées (120 hectares au total) dans le cadre de l'opération contribueront à l'augmentation et la sécurisation des ressources agro-sylvo-pastorales.

Compte tenu du contexte avancé de la dégradation des ressources « naturelles » dans la région, la multiplication des activités de ce genre est souhaitable afin d'atténuer les effets des changements climatiques et de participer à la réduction des risques.